

Règlement du jeu-concours Quiz – newsletter interne n°101

Le jeu concours est organisé par la direction de la communication d'AgroParisTech
Adresse : 22 place de l'Agronomie, CS 20040, 91 123 Palaiseau Cedex

I) Lots à remporter

- 2 sweat-shirts ou hoodies pour les premiers
- 4 tte-shirts pour les deuxièmes
- 6 casquettes pour les troisièmes

II) Conditions de participation

La participation au jeu-concours est exclusivement réservée aux destinataires de la newsletter interne.

50% des lots seront attribués au personnel (INRAE, Alumni et Fondation inclus) et 50% aux étudiants.

III) Période du jeu-concours

- Date de début : 25/09/23
- Date de fin : 01/10/23

IV) Limitation de participation

Une seule participation par personne est autorisée.

V) Déroulement du jeu

1. Répondre aux questions.
2. S'identifier (nom, prénom, adresse mail, statut).
3. Accepter le traitement des données personnelles.

VI) Mode de désignation des gagnants

Les gagnants seront ceux qui auront obtenu le plus de bonnes réponses.

En cas d'égalité, la direction de communication procédera à des tirages au sort.

VII) Annonce des résultats

Les résultats seront annoncés dans la lettre d'information interne du 09/10/23.

VIII) Remise des lots

La direction de la communication contactera les vainqueurs pour organiser la distribution de leur lot.



IX) Traitement des données personnelles

Des données à caractère personnel concernant les participants sont collectées avec leur consentement dans le cadre de ce jeu concours dans le but d'établir l'identité du participant, de prévenir en cas de gain et de lui remettre le lot lui étant attribué. Les données seront traitées conformément aux dispositions de notre politique de confidentialité.

Palaiseau, le 19 septembre 2023.